

MONIQUE ZERNER

INTRODUCTION

L'idée d'une analyse comparée de la documentation notariée pour une grande enquête sur le crédit au Moyen Âge a été lancée en 1995 aux XVII^e journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, en principe consacrées à l'histoire des anciennes sociétés rurales européennes. Le thème en était «Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne»¹. Les organisateurs avaient privilégié l'approche par l'endettement, généralement vu comme le principal facteur de la dépossession paysanne, un problème central de l'histoire agraire. L'hypothèse généralement admise pour les campagnes européennes est que le processus a très largement commencé aux derniers siècles du Moyen Âge, quand les tenanciers se transformaient en «semi-prolétaires», comme l'écrivait Cherubini pour la Toscane et comme François Menant et Jean-Louis Gaulin le rappelèrent dans leur rapport sur les campagnes italiennes à l'époque communale. Ils concluaient néanmoins ainsi, eux qui raisonnaient pourtant sur des pays où la dépossession paysanne paraît la plus aboutie à la fin du Moyen Âge : «L'emprunt finit certes souvent mal pour le débiteur; mais sa seule existence atteste que celui-ci n'est pas entièrement dépourvu de répondant économique, puisqu'il fournit le gage d'autres garanties»². D'autres interventions soulignèrent que le crédit rural pouvait aussi exprimer un dynamisme économique. Jordi Fernandez Cuadrench mettait ainsi en évidence comment au XIII^e siècle, dans le Valles (à proximité de Barcelone) le recours au crédit juif caractérisait une société toute entière engagée dans l'expansion économique, la solidarité villageoise garantissant la protection des débiteurs; la conclusion de Claude Denjean sur le crédit juif dans les campagnes de la Cerdagne allait dans le même sens. Pour ma part, en rendant compte des premiers acquis et des perspectives d'une enquête sur le crédit en Comtat Venaissin d'après les registres notariés, mise en rapport avec

¹ M. Berthe (éd.), *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XVII^es Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, septembre 1995*, Toulouse, 1998.

² *Ibid.*, p. 67.

la source singulière des cadastres de 1414, je montrais les fonctions très variées que pouvait remplir le recours au crédit, par ailleurs général dans une région où le bail à court terme, sans parler du métayage, était très loin de dominer. En revanche, Antoni Furió s'appuyait sur la documentation notariée pour insister sur l'importance du marché des rentes dans la péninsule ibérique et conclure que, « en fait, une grande partie du surplus paysan, qui était auparavant extrait à travers les cens agraires, l'était maintenant, à la fin du Moyen Âge et aux Temps Modernes, à travers les rentes constituées »³. Philipp R. Schofield pour la campagne anglaise, Hans-Jörg Gilomen pour les pays d'Empire concluaient sur l'importance d'effectuer une étude détaillée du crédit, entre autres pour mieux comprendre les rapports ville-campagne (Schofield), mais sur la difficulté d'étudier sa signification réelle faute d'actes notariés (Gilomen, qui portait du coup toute son attention sur l'essor rapide de la rente constituée, bien documenté).

Une conclusion d'ensemble sur la période médiévale n'était pas possible. Mais au moins, pouvait-on espérer avancer vers une synthèse pour les pays de notariat public, en examinant systématiquement les actes de crédit et en les comparant d'une région à l'autre. Ainsi est née au cours de discussions l'idée de lancer une enquête générale sur le notariat et le crédit. S'il est une catégorie d'actes qui semble particulièrement abondante dans les registres notariés, c'est bien celle qui implique une opération de crédit. La remarque est ancienne. Une fois de plus, on peut citer la statistique tirée par Louis Stouff du dépouillement exhaustif des registres de notaire d'Arles⁴. Chez le notaire qui a laissé le plus grand nombre d'actes (9 315), 27% sont des actes de crédit (*debitum* et *obligatio*), chez le second en importance (7 383 actes), ils sont 42%, une proportion qui se retrouve chez un autre (sur 3 586 actes); la plus forte proportion d'actes de crédit atteint 56% (sur 2 313 actes); mais quelques fonds en contiennent beaucoup moins, la proportion la plus faible descendant à 11% (sur 3 446 actes). Pour Louis Stouff le tableau illustrait l'inanité de toute conclusion de type statistique dans le champ de l'histoire économique à partir d'une source aussi aléatoire que la documentation notariée; il se plaçait dans l'optique de l'histoire quantitative et, dans ce contexte, c'est avec raison qu'il mettait en garde le chercheur. En revanche, et ses travaux comme bien d'autres le prouvent, du point de vue d'une histoire des pratiques, la source est

³ *Ibidem*, p. 167.

⁴ L. Stouff, *Les registres de notaires d'Arles (début XIV^e-1450). Quelques problèmes posés par l'utilisation des archives notariales*, dans *Provence historique*, 1975, p. 305-324. Notons, pour mieux illustrer la lourdeur d'une lecture exhaustive des registres, que Louis Stouff a été contraint de sélectionner des périodes.

d'une richesse infinie. C'est en ce sens que s'orientaient les travaux du colloque de Flaran. Les obstacles principaux à une telle enquête résidaient dans la source – surabondante, répétitive au sein de chaque fonds et nécessitant pourtant une lecture minutieuse, dispersée, ingrate a priori – et dans la diversité des démarches de recherche d'un pays à l'autre, d'une problématique à l'autre. Rassembler les bonnes volontés et unifier le questionnaire, tel était d'abord notre modeste but.

Lancer une enquête collective associant des chercheurs de pays et de langue différents relève du défi, malgré l'existence des programmes européens. Le cadre institutionnel a été le suivant : pour commencer, l'unité de recherche associée au CNRS de Nice (URA 1561), dont l'un des programmes portait sur le notariat comtadin, a organisé en octobre 1996, en partenariat avec l'Unité Mixte de Recherche de Lyon (UMR 9967, devenue depuis UMR 5648), elle-même à la tête d'un programme de recherche sur le crédit dans l'Italie communale en association avec l'École française de Rome, une première rencontre intitulée : «Crédit dans l'Occident méditerranéen médiéval : documentation notariale, approches comparées», à Nice et Bordighera, réunissant une vingtaine d'intervenants et une trentaine de participants, dont de nombreux universitaires italiens. Sous la présidence de Benoît Cursente, qui jouait le rôle de modérateur, chacun devait présenter sa documentation notariée; une deuxième séance, sous la présidence de Noël Coulet, devait être consacrée aux problèmes de terminologie et aux types de contrats notariés relatifs au crédit, la troisième séance présidée par Renato Bordone devait revenir sur la place du crédit dans la documentation; Henri Bresc était chargé de conclure. La rencontre était conçue comme la première étape d'une recherche collective sur le crédit en excluant les affaires de grand commerce. Le tour d'horizon très large sur le domaine d'extension du notariat public, «les rivages chrétiens de la Méditerranée occidentale et leurs arrière-pays», devait permettre la comparaison et la coordination des recherches sur une source loin d'être entièrement explorée. Une deuxième rencontre a suivi en décembre 1997, organisée cette fois à Lyon, sous l'égide d'un programme européen «Galilée», associant l'UMR de Lyon au Département d'histoire de l'Université de Turin, dans le but d'aborder autant que les problèmes de forme (il fallait encore revenir sur la typologie des actes relatifs au crédit), ceux de fond (valeur du crédit, approches régionales des prêteurs et débiteurs), cette fois encore à partir d'un questionnaire commun.

De ces deux rencontres sort ce livre.